



## Mail SCP huissiers visite à domicile

-----  
Par Del59

Bonjour,

Suite à des difficultés rencontrées pour honorer mes échéances auprès d'un créancier, la SCP Tournoux et Mougenot m'ont adressé un mail avec ceci :

Bonjour Mme .....,  
une visite à votre domicile est prévue jeudi prochain entre 7h et 19h.

Contactez-nous d'urgence au #Numéro de téléphone#

Cordialement.

Est-ce simplement pour faire peur ? car c'est un mail tout simple et de plus, je vis dans le Nord et ils sont domiciliés sur un autre département.

Un huissier peut-il intervenir alors que nous sommes à l'opposé ou presque ?

Vous remerciant par avance,

Cordialement.

-----  
Par osram

Bonjour,

Bluf...méthode employée par les huissiers qui agissent sans décision de justice, personne ne viendra à votre domicile à la date indiquée.

Avant toute chose, nature, date de cette dette et date dernier versement ?

Avez vous connaissance d'une décision de justice ? avez vous déjà reçu des actes d'huissier ?

-----  
Par Zénas Nomikos

Bonjour,

l'huissier a obligation d'instrumenter dans son département.  
Il peut aussi facultativement instrumenter dans le ressort de la Cour d'appel mais pas au-delà.

-----  
Par osram

Je viens d'apporter d'autres réponses sur un autre forum où l'intéressé a posé la même question.

Pas de titre exécutoire = pas de saisie et bien entendu pas de visite domiciliaire comme annoncé.

Ma réponse ailleurs :

Cet huissier ne viendra pas, il tente l'amiable par l'intimidation, la peur de la saisie qui ne peut être pratiquée que SI le créancier a obtenu un titre exécutoire. Tant qu'il n'a pas ce jugement, il peut vous menacer mais ne pourra pas saisir.

-----

Par Zénas Nomikos

Bonjour,

à toutes fins utiles, voici :  
[url=https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/formule-executoire-issuе-decret-1947-29244.htm]https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/formule-executoire-issuе-decret-1947-29244.htm[url]

-----  
Par osram

Indigo,

Vous savez bien que les huissiers ont deux casquettes, recouvrement amiable et judiciaire.

En recouvrement amiable, ils agissent comme les sociétés de recouvrement avec les mêmes méthodes, l'important étant d'encaisser par tous les moyens, même hors la loi, afin de manger..

J'en ai connu qui ont fait de la prison.

-----  
Par osram

@Indigo26,

Avez eu ma réponse en MP ?